



## RÉSOLUTION 2 - 2026.06.04

---

Considérant : que le budget du fonds 4 représente une somme importante cumulée de diverses façons depuis plusieurs années sans but précis;

Considérant : un souhait de diminuer le coût total de l'album des finissants qui s'élèverait à 30\$ par élève.

Il est résolu : que le Conseil d'établissement de l'école Georges-Vanier accepte d'utiliser la disponibilité au fonds 4 afin de financer la somme de 828\$ (6\$ par élève pour 138 élèves)

Proposé par : Guylaine Cool, direction

Appuyé par : \_\_\_\_\_

Adopté par : \_\_\_\_\_

---

Direction  
d'établissement

---

Présidence du Conseil